

**PAROISSE DE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION
BERTHIER-SUR-MER**

Secrétaire : Louise Hudon (Bur.) : 418-259-7995 (Rés.) : 418 259-2466

Courriel : fabberthiersurmer@videotron.ca

ÉQUIPE D'UNITÉ

Tandem :

Michel Talbot, prêtre responsable	418 248-3663 # 1	mtalbot1959@gmail.com
Sr Jocelyne Thériault, coordonnatrice	418-248-3663 # 4	
	418 291-1546	jocelyne.ther14@gmail.com

Membres de l'équipe du secteur :

Luc Chénard, ptre	418 248-3663 # 3	chenardl@hotmail.com
Johanne Prévost, agente de pastorale	418-248-3663 # 5	johannepre@globetrotter.net
Francis Lemieux, agent de pastorale	418 248-3663 # 2	f.lemieux@globetrotter.net

Prêtres collaborateurs :

René Bédard	Gilles Cloutier	Pierre Laberge
-------------	-----------------	----------------

Site WEB de l'Unité Missionnaire Ouest <http://www.unite22.com>

Service de liturgie

Mme Geneviève Blais 418 259-7267

Organistes et chanteurs

J.-François Morency
Éric Larouche
Guillaume St-Gelais

Assemblée de fabrique

André Bossé (prés.)	418 472-0844
Lionel Lepage	418 259-3060
Germain St-Pierre	418 259-7957
Francine Jean	418 259-2237
Ghislain Beaumont	418 259-2385
Laurent Perry	418 259-2275

LE DIMANCHE est le jour du Seigneur où la communauté chrétienne se rassemble dans la prière autour de l'Eucharistie ou d'une célébration de la Parole de Dieu.

BAPTÊME : Nous offrons une célébration communautaire du baptême habituellement le 1^{er} dimanche de chaque mois. Pour préparer cette célébration, nous prions les parents d'appeler au presbytère ainsi que Mme Johanne Prévost au moins un mois à l'avance.

MARIAGE : Le mariage est un grand événement dans la vie d'un couple. C'est pourquoi nous insistons fortement pour qu'une préparation au mariage soit faite. Pour bien planifier le mariage, les couples sont priés d'appeler au presbytère ainsi que l'abbé Michel Talbot au moins six mois à l'avance.

SACREMENT DU PARDON : Nous offrons une célébration communautaire du Pardon aux temps forts de l'année liturgique, habituellement en collaboration avec les autres paroisses du secteur. Le sacrement peut aussi être vécu dans le cadre d'une rencontre personnelle à l'église; il suffit d'en faire la demande à un prêtre.

MESSE ANNIVERSAIRE : Une messe anniversaire des personnes décédées au cours de l'année précédente a lieu le quatrième dimanche du mois.